

COMITE DE MERIGNAC, St JEAN D'ILLAC et MARTIGNAS sur Jalle.

13 juillet 2025, cérémonie militaire à Mérignac.



Le magnifique parc du Vivier de la ville de Mérignac a vibré, le 13 juillet 2025, au rythme d'une cérémonie militaire empreinte de solennité, de fierté et d'émotion accompagnée par la Musique de l'Air et de l'Espace. La colonel Nathalie PICOT présidait pour la dernière fois avant sa mutation cette cérémonie mérignacaise.



Figure 1 : remise des insignes par le colonel Grandclément.



Figure 2 : la colonel Nathalie Picot

Sept décorations dont trois chevaliers de l'Ordre National du Mérite étaient remises à des



Figure 3 : les récipiendaires

La présence de Madame la préfète de Région, du Maire et son conseil municipal, des élus nationaux et départementaux, du général chef d'état-major, des présidentes des Ordres nationaux (Légion d'Honneur et Ordre national du Mérite), des représentants des associations des anciens combattants montrait toute l'importance et la volonté de rassemblement de cet événement.

À la veille de la fête nationale, les discours ont mis en valeur l'engagement de celles et ceux qui, chaque jour, défendent les valeurs républicaines. 2025 a permis aussi de rappeler des dates historiques pour les droits des Femmes : 13 juillet 1065, la loi autorise enfin les femmes mariées à exercer une profession, ouvrir un compte en banque sans l'autorisation du mari et 1975, la loi Veil.



Figure 5 : M Trijoulet, maire de Mérignac.



Figure 4 : début du défilé dans le parc du Vivier

Un repas républicain a rassemblé de nombreux habitants avant que la soirée ne se poursuive avec un spectacle et un feu d'artifice, accompagné de lasers et de drones au stade Robert BRETHERS.



Figure 7 : Mme Gauna, maîtresse de cérémonie et Yuliya POPOVA BROWN qui interprètera la Marseillaise.



Figure 6 : la musique de l'Air et de l'Espace.



Figure 9 : M Trijoulet, maire, Mme Récalde, le Général Groën, officier général de la zone de défense et de sécurité Sud-Oues,t et le colonel Grandclément, commandant la BA 204.



Figure 8 : le conseil municipal enfant.



Figure 10 : une nouvelle génération de porte-drapeaux.

Article et photos : Bernard DUTEL